

Département de l'ESSONNE

**République Française**

Arrondissement d'ETAMPES

**Extrait du registre des DELIBERATIONS**

Commune de DOURDAN

**du Conseil Municipal du 16 juillet 2020**

Nomenclature N° : 5

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2020046

Présents : 30

Votants : 24

**Objet : Désignation d'un membre du Conseil Municipal appelé à siéger au Conseil de la Vie Sociale du foyer logement de la Résidence Les Mésanges**

Le jeudi 16 juillet 2020 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Monsieur le Maire le 10 juillet 2020, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Paolo DE CARVALHO, à la salle des fêtes de Dourdan.

**PRESENTS** : Paolo DE CARVALHO – Josépha BREBION – Rémy BRUNEL – Isabelle PRADOT – Benoît PANOT – Mohamed MOURDI – Karina STUDER – Philippe CELESTIN – Daouda TIMERA – Murielle VIEYRA – Pascal AUDOUIN – Jean-Christophe MARMILLON – Sébastien COMBELLES – Laurent LARREGAIN – Christelle AMAND – Nadia LE BOURNOT – Marc PLISSONNEAU – Christine DOS SANTOS – Nathalie POULAIN – Barbara FAUSSET – Maxime FAUSSET-VANNIER – Sabrina BERSY – Maryvonne BOQUET – Gérard DIAZ – Sylvine HENDELUS – Eric POUBANNE – Olivier BOUTON – Nessa DAVRAIN – Marie LEPRETRE – Fabrice BARON, Conseillers Municipaux.

**ABSENTES EXCUSEES** : Estelle PARANT – Nadia LOUGHSALA – Nassima SEMSARI.

Conformément à l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pouvoir a été donné par Estelle PARANT à Isabelle PRADOT, Nadia LOUGHSALA à Paolo DE CARVALHO et Nassima SEMSARI à Maryvonne BOQUET.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Isabelle PRADOT

Le conseil municipal entend l'exposé de Monsieur le Maire.

Afin d'associer les résidents du foyer logement de la Résidence Les Mésanges et leur famille à la réflexion sur la qualité des prestations de la maison de retraite, il est institué un conseil de la Vie Sociale. Celui-ci donne son avis et peut faire des propositions sur toutes questions intéressant le fonctionnement de la maison de retraite. Le conseil peut appeler toute personne à participer à ses réunions à titre consultatif en fonction de l'ordre du jour. Ainsi, un élu de la commune d'implantation de l'activité peut être invité par le conseil de la vie sociale à assister aux débats.

Le membre du conseil municipal est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-21 et L 2121-33,

**Vu** le Code de l'Action sociale et des familles et notamment les articles L 311-6 et D 311-18,

**Vu** la délibération N°DEL2014049 du conseil municipal du 29 avril 2014 portant sur la désignation d'un membre du conseil municipal appelé à siéger au Conseil de la Vie Sociale de la Maison de retraite de la résidence « Les Mésanges »

**Considérant** qu'il convient de désigner par un vote au scrutin secret, parmi les membres du conseil municipal un représentant pour siéger à titre consultatif au Conseil de la Vie Sociale du foyer logement de la Résidence Les Mésanges,

**Le conseil municipal décide à l'unanimité** de procéder par un vote à main levée.

Est candidate : Isabelle PRADOT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité par :**

- **24 voix POUR :** Paolo DE CARVALHO + le pouvoir de Nadia LOUGHSALA – Josépha BREBION – Rémy BRUNEL – Isabelle PRADOT + le pouvoir d'Estelle PARANT – Benoît PANOT – Mohamed MOURDI – Karina STUDER – Philippe CELESTIN – Daouda TIMERA – Murielle VIEYRA – Pascal AUDOUIN – Jean-Christophe MARMILLON – Sébastien COMBELLES – Laurent LARREGAIN – Christelle AMAND – Nadia LE BOURNOT – Marc PLISSONNEAU – Christine DOS SANTOS – Nathalie POULAIN – Barbara FAUSSET – Maxime FAUSSET-VANNIER – Sabrina BERSY,
  - **9 Abstentions :** Maryvonne BOQUET + le pouvoir de Nassima SEMSARI – Gérard DIAZ – Sylvine HENDELUS – Olivier BOUTON – Nessa DAVRAIN - Eric POUBANNE - Marie LEPRETRE – Fabrice BARON.
- **de rapporter** la délibération n° DEL2014049 du conseil municipal du 29 avril 2014,
- **de désigner** en tant que représentant pour siéger à titre consultatif au Conseil de la Vie Sociale du foyer logement de la Résidence Les Mésanges : Isabelle PRADOT.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

Le Maire

Paolo DE CARVALHO



Acte rendu exécutoire :

- Publié le : **27 JUIL. 2020**
- Transmis au représentant de l'Etat